vernement, s'étaient vus forcés de chercher un refuge hors des murs de Paris, où régnait souverainement la faction des princes, que dirigeait Condé, et le seul homme qui eût pu soutenir la fortune de la France, Turenne, était obligé de rester à la tête de la petite armée qui défendait le jeune Louis XIV autour de sa propre capitale. Pendant que l'Ile-de-France servait de théâtre à la guerre civile, la West-Flandre, Bourbourg, le fort Philippe, Mardyck, Gravelines, tombaient entre les mains de l'archiduc des Pays-Bas. Enhardi par le succès de ces différentes entreprises, celui-ci marcha sur Dunkerque, dont il entama le blocus par terre et par mer; mais, pressé alors par les princes de venir à leur secours, il ajourna l'attaque, et détacha son lieutenant Fuensaldaña en Picardie avec 13,000 ou 14,000 hommes que le duc Charles de Lorraine devait augmenter de ses renforts. Ces deux généraux opérèrent en effet leur jonction, et se virent alors à la tête de 20,000 hommes d'excellentes troupes. Le prince de Condé les supplia inutilement de marcher sur Turenne, qu'ils pouvaient écraser, puisque son armée ne montait pas à plus de 9,000 hommes. Mais leur grande affaire était de s'emparer de Dunkerque à la faveur de nos discordes. En conséquence, et après avoir laissé au duc Charles un renfort de 3,000 chevaux et lui avoir communiqué l'ordre de seconder les princes, Fuensaldaña alla rejoindre les troupes qui bloquaient Dunkerque. La place, isolée de tous les points par où l'on pouvait lui porter secours, fut alors pressée dans toutes les règles de l'art et battue en brèche. Elle était défendue par le comte d'Estrades, diplomate guerrier de la grande école de Richelieu, qui parvint à repousser toutes les attaques, malgré la faiblesse de sa garnison, jusqu'à ce qu'une troisième puissance intervînt entre la France et l'Espagne.

Cromwell, après avoir achevé la soumission de l'Ecosse, qui complétait les accroissements naturels de l'Angleterre, ne rêvait rien moins, dans ses projets ambitieux, que la réunion de la Hollande à la Grande-Bretagne, et la conquête en France d'un nouveau Calais qui tînt cette puissance en bride. Il commença par offrir 2 millions au comte d'Estrades s'il consentait à lui livrer Dunkerque; mais d'Estrades rejeta cette offre avec une noble indignation. Cromwell se tourna alors du côté de Mazarin, auquel il promit, en retour de Dunkerque, 15,000 hommes et 50 vaisseaux pour soumettre les rebelles et forcer l'Espagne à la paix. D'Estrades, qui voyait la triste situation de la France bouleversée par les factions et qui pressentait déjà l'alliance de l'Angleterre et de l'Espagne, alliance dont la perte de Dunkerque devait être la première conséquence, conseillait à Mazarin d'accepter les propositions de Cromwell. L'adroit ministre se fût résigné à ce douloureux sacrifice, mais la reine ne voulut jamais y consentir. Mazarin essaya inutilement de calmer l'esprit du fier Protecteur irrité par ce refus : Cromwell, ne pouvant prendre Dunkerque pour lui-même, se vengea en l'arrachant à la France pour le compte de l'Espagne.

Le duc de Vendôme, amiral de France, avait réuni 15 vaisseaux dans les ports de l'Ouest pour secourir Dunkerque. Le comte d'Estrades, averti que des renforts lui étaient préparés, avait fait d'héroïques efforts de résistance jusqu'à ce que ces secours lui fussent arrivés. C'est alors que l'amiral anglais Blake reçut de son gouvernement l'ordre d'aller, avec des forces incomparablement supérieures, assaillir l'escadre française, sans aucune déclaration de guerre préalable. Les Français, attaqués à la hauteur du pas de Calais, se défendirent avec leur intrépidité ordinaire; mais ils étaient trop inférieurs en nombre pour pouvoir espérer de balancer la victoire : huit vaisseaux et sept brûlots tombèrent entre les mains des Anglais, et ce ne fut que difficilement que le reste parvint à regagner Brest. Abandonné à lui-même, sans espoir d'être secouru de longtemps, d'Estrades consentit enfin à capituler, lorsqu'il se vit sans vivres, sans munitions, sa faible garnison étant hors d'état de soutenir un assaut (16 septembre 1652). La tranchée avait été ouverte pendant trente-neuf jours.

III. Les Espagnols ne jouirent pas longtemps de leur conquête. En 1658, Turenne, trompant la sécurité des Espagnols, qui croyaient la cour de France toute déconcertée de quelques échecs récemment subis par nos armes, alla hardiment mettre le siége devant Dunkerque; le résultat de ce siége se rattache et se confond avec celui de la bataille des Dunes, et nous renvoyons le lecteur à cet article. V. Dunes (*bataille des*).

IV. *Siége de Dunkerque par le duc d'York*, en 1793. V. Hondschoote (*bataille de*).

DUNKERQUE À FURNES (canal de), voie navigable, creusée partie dans le département du Nord, partie en Belgique : de Furnes à Nieuport, 10,580 mètres, et de Nieuport à Ostende, 27,305 mètres. De Dunkerque à Furnes, le développement de la partie française est de 14,085 mètres. La pente de cette section est de 0m,90; le tirant d'eau, de 1m,70; la charge moyenne des bateaux de 50 tonnes, la charge maximum de 200 tonnes.

DUNKIRK, ville des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de New-York, sur le lac Erié, à l'extrémité du chemin de fer de New-York au lac Erié; 3,000 hab.. La position centrale de Dunkirk, les nombreuses voies de communication qui y aboutissent et l'importance de son port sont des garants assurés de son développement futur. Le commerce a surtout pour objet les laines, les peaux, les farines et les viandes salées.

DUNLEARY, petite ville d'Irlande. V. Kingstown.

DUN-LE-PALLETEAU, bourg de France (Creuse), chef-lieu de canton, arrond. et à 28 kilom. O. de Guéret; pop. aggl. 1,208 hab. — pop. tot. 1,547 hab. Tuileries; commerce de bestiaux. Beau dolmen, près du village de La Valette.

DUN-LE-ROI, ville de France (Cher), chef-lieu de canton, arrond. et à 22 kilom. N. de Saint-Amand-Montrond, sur la rive droite de l'Auron et près du canal du Berry; pop. aggl. 4,756 hab. — pop. tot. 5,454 hab. Carrières de pierres lithographiques, minerai de fer; fabriques de billards, de tissus, de chandelles; corroierie. Cette petite ville, autrefois l'une des plus importantes de l'Aquitaine et place forte au XIIe siècle, possède une église du style roman primitif augmentée au XVe siècle; on y voit de beaux vitraux et des bas-reliefs assez remarquables. Restes imposants de l'ancien château fort.

DUNLOP, bourg d'Ecosse, comté et à 28 kilom. N. d'Ayr; 1,900 hab. Récolte de lin et fabrication de fils renommés pour leur finesse; préparation de fromages excellents, dits de Dunlop.

DUNLOP (Guillaume), théologien écossais, né à Glascow en 1692, mort en 1720. Il professa la théologie et l'histoire ecclésiastique et se fit connaître comme prédicateur distingué à Edimbourg, où il termina sa vie. On a de lui des *Sermons* (2 vol. in-12) et un *Essai sur les confessions de foi*.

DUNLOP (Alexandre Murray), littérateur, jurisconsulte et homme politique écossais, né à Greenock (comté de Renfrew) en 1798. Il se fit recevoir avocat en 1820, remplit les fonctions de conseiller légal de l'Eglise d'Ecosse et devint, en 1852, membre de la Chambre des communes, où il vota avec le parti libéral. Dunlop a publié, entre autres ouvrages : *Histoire de la littérature romaine jusqu'au siècle d'Auguste* (3 vol. in-8o); *De la législation des pauvres en Ecosse; De la législation des paroisses*.

DUNMANWAY, ville d'Irlande, dans l'ancienne province de Munster, comté et à 41 kilom. S.-O. de Cork, sur le Brandon; 4,205 hab. Fabrication et commerce de gin, de toiles; tanneries, brasseries. Cette ville, fondée sous le règne de Guillaume III, est entourée de collines rocheuses; elle contient une chapelle catholique romaine, un conventicule pour les méthodistes et une maison de travail.

DUNMORE, ville d'Irlande, comté et à 39 kilom. N.-E. de Galway; 8,705 hab. Ancienne résidence royale des O'Kellys.

DUNMORE-EAST, petite ville d'Irlande, comté et à 17 kilom. S.-E. de Waterford, sur l'Atlantique, à l'entrée de la petite baie de Waterford; 1,700 hab. Cette petite ville doit son importance à son *asylum Harbour* (havre de refuge), construit depuis peu par le gouvernement anglais. C'est la principale station des pilotes pour l'entrée des navires dans Waterford Harbour. Bains de mer très-fréquentés.

DUNMOW (GREAT), ville d'Angleterre, comté d'Essex, à 17 kilom. N.-O. de Chelmsford, près du Chelmer; 2,592 hab. Manufactures de couvertures de laine. Quelques auteurs prétendent que c'est la *Cæsaromagus* de l'*Itinéraire* d'Antonin. Quoi qu'il en soit, cette ville paraît très-ancienne et a conservé pendant longtemps une coutume bizarre, instituée par lord Fitz-Walter sous le règne de Henri VIII. Tout individu qui, après un an et un jour de mariage, venait jurer au prieuré qu'il ne s'était ni querellé avec sa femme, ni repenti de son union, recevait un morceau de lard. Quelques vieillards se rappellent encore avoir vu des ménages recevoir cette gratification; mais la coutume se perd graduellement, et il n'en reste que la chaise dans laquelle on portait l'heureux couple, chaise que l'on conserve dans l'église.

DUNN (Samuel), mathématicien anglais, né dans le comté de Devon, mort vers 1792. Il professa les mathématiques et l'astronomie à Crediton, où il était né, puis à Chelsea, et devint par la suite examinateur des aspirants de marine au service de la compagnie des Indes. Dunn a publié, outre divers mémoires dans les *Philosophical Transactions* : *Introduction nouvelle et générale à l'astronomie pratique* (1775); le *Guide du navigateur dans les mers orientales ou indiennes* (1776); *Nouveau manuel de navigation pratique* (1778), etc.

DUNNET-HEAD, cap d'Ecosse, à l'extrémité N.-O. du comté de Caithness, appelé par les anciens *Orcas Promontorium*, à l'entrée occidentale du détroit de Pentland, par 5o 45' de long. O. et 58o 40' de lat. N. Ce cap, élevé de plus de 100 mètres, et par-dessus lequel jaillit l'écume des vagues pendant les gros temps, porte un phare et présente un point de vue admirable sur les Orcades et l'Océan. Un peu au S.-E. de ce cap, on trouve un village qui porte le même nom, et dont les habitants se livrent pour la plupart à la pêche et au cabotage.

DUNNING (John, lord Ashburton), jurisconsulte anglais, né à Ashburton (comté de Devon) en 1731, mort en 1783. Il était fils d'un avoué et entra, à treize ans, comme clerc, dans l'étude de son père. A dix-neuf ans, il alla étudier le droit à Londres et se fit admettre au barreau en 1756. Les commencements de sa carrière d'avocat furent pénibles et la clientèle se fit longtemps attendre. Il eut enfin le bonheur d'être chargé, en 1762, de la défense des commerçants anglais contre la compagnie hollandaise des Indes orientales. Ce procès, dans lequel il eut l'occasion de déployer son remarquable talent d'orateur, le mit complétement en lumière. Sa réputation grandit rapidement et il devint l'un des hommes de loi les plus éminents de son époque. En 1768, il fut élu à la Chambre des communes, où il continua de siéger jusqu'à ce qu'il eût été élevé à la pairie, quelques années seulement avant sa mort. Pendant tout le cours de la guerre d'Amérique, il resta l'un des plus ardents adversaires de l'administration, dont il condamnait la conduite impolitique envers les colonies transatlantiques; mais il ternit sa réputation d'homme politique en acceptant, un an après son élévation à la pairie, une pension de 4,000 livres sterling, quoique antérieurement il eût violemment, et à diverses reprises, attaqué les pensions civiles comme écrasant inutilement le budget. Physiquement, la nature avait traité lord Ashburton en marâtre; avec sa petite taille, son épaisse encolure, son nez largement épaté et sa face blême, il était loin de présenter un aspect séduisant. Il était, en outre, affecté d'une toux hectique qui interrompait souvent ses discours, et son geste saccadé, disgracieux, accompagnait mal sa parole. Cependant, malgré tous ces défauts, son éloquence, douée d'une souplesse merveilleuse, passant du calme à la tempête par des transitions admirablement ménagées, enlevait tous les esprits. Lord Ashburton fut nommé archiviste de Bristol en 1766, sollicitor général (procureur général en second) en 1767, et chancelier du duché de Lancastre en 1782.

DUNNOTAR CASTLE, vieux château historique d'Ecosse, dans le comté de Kincardine, au S.-E. de Stonehaven.

DÜNNWALD (Jean-Henri, comte de), général allemand, né à Dünnwald en 1620, mort en 1691. Issu d'une famille pauvre et roturière, il s'engagea comme simple soldat et dut à ses capacités militaires et à son courage d'arriver aux premiers grades de l'armée. Il commença à se faire connaître à la bataille de Saint-Gothard (1664), où sa brillante bravoure attira l'attention du général en chef des forces impériales. En 1670, il reçut le commandement d'un régiment de cuirassiers autrichiens, se distingua à la bataille d'Ensisheim (1674), à celle de Mulhausen (1675), où il fut fait prisonnier, reprit bientôt après son commandement, battit les Français à Sassbach et reçut, pour ce fait d'armes, le titre de comte de l'empire. Lorsque les Turcs vinrent mettre le siége devant Vienne, Dünnwald fit une sortie et les poursuivit, de concert avec les Polonais arrivés au secours de la capitale de l'Autriche. En 1684, il battit successivement les Turcs près de Backen, devant Osen, dont il faisait le siége, leur reprit les provinces danubiennes après la bataille de Mohacs, et fut nommé, en 1688, général maréchal. L'année suivante, il combattit contre les Français sur les bords du Rhin, puis marcha de nouveau contre les Turcs, qu'il défit à Salankemen (1691). Cette victoire, qui devait le couvrir de gloire, fut la cause de sa perte. Traduit devant un conseil de guerre pour avoir livré la bataille contrairement aux ordres exprès du duc de Bade, commandant supérieur des troupes, il partit pour Vienne et se donna la mort pendant ce voyage.

DUNOD (Antide), diplomate français, né à Saint-Claude (Franche-Comté) vers 1640, mort à Prague en 1696. Il entra dans les ordres, se fit recevoir docteur en théologie à Salamanque, puis passa, comme diplomate, au service de l'Autriche. L'empereur Léopold Ier le chargea de missions en Hongrie, en Valachie, en Transylvanie. Par son habileté il parvint à amener les Transylvains à accepter, en 1686, la protection et la suzeraineté de l'empire, et fut nommé évêque de Widdin en récompense de ses services; mais il refusa cette dignité, se retira chez les dominicains de Clattan et termina ses jours à Prague.

DUNOD (Claude-François), frère du précédent, né à Saint-Claude en 1644, mort en 1683. Avocat lors de la conquête de la Franche-Comté par la France, il entra au service de l'empereur d'Allemagne, reçut, lors du siége de Vienne par les Turcs, le commandement d'un corps de volontaires et périt en combattant, lors du premier assaut. On lit à son sujet dans le journal du siége, écrit en latin : « Il était toujours le premier dans toutes les sorties, dans tous les combats, et fit beaucoup de mal aux Turcs. »

DUNOD (Pierre-Joseph), frère des précédents, littérateur et archéologue français, né à Moirans (Jura) en 1657, mort à Besançon en 1725. Adonné aux investigations historiques, il a publié les écrits dont voici les titres : la *Découverte de la ville d'Antre, en Franche-Comté, avec des questions curieuses pour éclaircir l'histoire de cette province* (Paris, 1697, in-12), réimprimé avec de nombreuses additions et une seconde partie intitulée : *Méprises des auteurs de la critique d'Antre* (Amsterdam [Besançon], 1709, 2 vol. in-12). Dans cet ouvrage, fruit d'un étrange entêtement, le P. Dunod soutient, contre toute vraisemblance et contre l'avis de tout le monde, que l'*Aventicum* des Romains était la ville d'Antre, située au bord du lac de ce nom, ville au surplus très-hypothétique. Aujourd'hui il est parfaitement démontré et prouvé qu'*Aventicum*, métropole romaine de l'Helvétie, était *Avenches* (canton de Vaud, en Suisse), ville voisine du lac de Morat. Au surplus, la quantité de riches et curieuses antiquités découvertes en ce lieu ajoutent à des preuves d'ailleurs irréfragables. On a pu former de ces trouvailles archéologiques un superbe musée. Avenches n'est plus qu'une bourgade chétive, mais on peut voir encore les traces de son immense enceinte, des murs, des remparts, des fûts de colonnes, des vestiges de temples, de cirques, de tombeaux, etc. L'erreur du P. Dunod est parfaitement manifeste. Il a publié encore : *Lettres à M. l'abbé de B... sur les découvertes qu'on a faites sur le Rhin* (1716, in-12); autre édition, Porentruy, 1796, in-12), avec notes et additions. Cet ouvrage contient de nombreuses erreurs. « Le P. Dunod, dit M. Weiss, place *Amagetobrie* à Porentruy, et *Augusta Rauracorum* à Mandeure. Jamais on n'a soutenu une mauvaise cause avec plus d'esprit et d'entêtement. » Enfin il a donné : *Projet de la Charité de la ville de Dôle* (1698, in-12); *Vie de saint Simon de Crespy* (Besançon, 1728, in-12).

DUNOD DE CHARNAGE (François-Ignace), jurisconsulte et historien, né à Saint-Claude en 1679, mort à Besançon en 1752. Il était neveu du précédent. Après de fortes et sérieuses études sur les jurisconsultes et des historiens de l'antiquité, Dunod de Charnage, que des succès honorables auraient pu retenir au barreau, se voua entièrement à l'enseignement, pour lequel il se sentait une irrésistible vocation. Il obtint une chaire à l'université de Besançon, et choisit pour matière de ses leçons le droit civil, sur lequel il avait déjà publié divers travaux et dont il avait pu reconnaître les difficultés. On retrouve dans les ouvrages laissés par Dunod de Charnage diverses parties de ce cours, qu'il professa pendant de longues années. Son enseignement se distingue par une méthode philosophique qui porte le cachet du XVIIIe siècle. On sent dans le classement ingénieux des idées, dans l'exposition des principes, dans le plan et la division des études, cet esprit d'analyse ignoré jusque-là, et qui marque de son empreinte tous les travaux de cette époque. Le cours que Dunod de Charnage professa à Besançon jusqu'à sa mort (1752) n'est pas le seul service qu'il ait rendu à la jurisprudence. Il a laissé d'importants ouvrages, auxquels sa connaissance approfondie du droit romain et du droit coutumier donnait une grande valeur, qu'ils conservèrent jusqu'à la Révolution de 1789, c'est-à-dire jusqu'au moment où, un droit nouveau se substituant à la législation si savamment commentée par le professeur de Besançon, ses œuvres ne conservèrent plus que la valeur d'une bonne théorie philosophique, mais sans application pratique. Nous citons ses ouvrages principaux: *Commentaire sur le titre des successions de la coutume de Bourgogne*, et *Traité des institutions contractuelles de la franche comté de Bourgogne* (1725, 1 vol. in-12); *Traité de la mainmorte et des retraits* (Dijon, 1733, 1 vol. in-4o); *Traité des prescriptions* (Paris, 1734), ouvrage remarquable qui, après avoir eu de nombreuses éditions du vivant de son auteur, fut encore plusieurs fois réimprimé après sa mort; *Traité de l'aliénation des biens de l'Eglise et des dîmes* (Paris, 1733, in-4o). Ce dernier ouvrage a souvent été réuni au *Traité général des prescriptions*. On a encore de Dunod de Charnage des œuvres historiques qui sont encore aujourd'hui consultées avec intérêt et avec fruit : *Histoire de la franche comté de Bourgogne* (Dijon, 1735-1737; Besançon, 1740), qui a eu plusieurs éditions; *Histoire de l'Eglise, ville et diocèse de Besançon* (Besançon, 1750) : cette dernière œuvre est un hommage de reconnaissance à la ville qui l'avait si cordialement accueilli.

DUNOD DE CHARNAGE (François-Joseph), archéologue français, fils du précédent, né à Besançon en 1705, mort en 1765. Il fut maire de Besançon et membre de l'Académie de cette ville. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des Gaules*, une *Dissertation sur le gouvernement municipal des Romains*, et une autre *sur la maison des ducs de Méranie, et particulièrement sur la branche qui a régné en Franche-Comté depuis* 1208 *jusqu'en* 1279. Ce dernier travail figure dans les registres de l'Académie bizontine. De plus, Dunod s'est fait l'éditeur des *Observations sur la coutume de Bourgogne*, ouvrage posthume de son père.

DUNOD DE CHARNAGE (Jean-Stanislas, baron d'Uzelle), magistrat français, neveu du précédent, né en 1744, mort en 1833. Conseiller au parlement de Besançon, il devint un des membres les plus distingués de ce corps, qui le chargea à plusieurs reprises de missions auprès de la cour. Pendant la Terreur, il fut jeté en prison et rendu à la liberté après la chute de Robespierre. Il passa le reste de sa vie dans la retraite, s'occupant de recherches historiques sur les Francs-Comtois célèbres. Il n'a rien publié.

DUNOD DE CHARNAGE (Sophie-Edouard, comte), administrateur et publiciste français, né à Besançon en 1783, mort à Paris en 1826. Il était arrière-petit-fils du célèbre jurisconsulte François-Ignace. Il suivit quelque temps la carrière des armes, qu'il quitta pour entrer dans l'administration, devint auditeur au conseil d'Etat, puis fut chargé, en qualité d'intendant, d'administrer la haute Carinthie. Dans ce poste difficile, il sut, par son esprit conciliant, par la sagesse de son administration, faire accepter la domination française aux habitants de ce pays, jusqu'alors fort attachés à l'Autriche. Lorsque, après les désastres de la campagne de Russie, une armée autrichienne pénétra en Carinthie, Dunod, qui ne pouvait lui opposer qu'un régiment, abandonna Villach à l'ennemi; mais, par un coup de main hardi, il pénétra la nuit suivante dans la ville, détruisit les magasins ennemis et se retira en emmenant 300 prisonniers. Il alla rejoindre alors, en Champagne, Napoléon, qui luttait contre les armées coalisées, et reçut le titre d'aide de camp civil. Un jour un ordre pressant devait être envoyé au maréchal Ney, alors à Troyes; mais, pour arriver jusqu'à lui, il fallait traverser des corps ennemis. « Envoyez Charnage, il passera, » dit l'empereur au duc de Bassano. Charnage partit et accomplit avec succès sa mission. Au retour, il tomba entre les mains des Russes, mais il parvint à s'échapper et à regagner l'état-major général. Pendant les Cent-Jours, Napoléon le nomma préfet de la Lozère, où régnait une grande fermentation. Par sa fermeté et sa prudence il sut préserver ce département de la guerre civile et sauva du pillage les propriétés des royalistes. Lors du second retour des Bourbons, Dunod de Charnage faillit être massacré par une populace que surexcitaient les catholiques et les royalistes. Il parvint à se réfugier dans le clocher de la cathédrale, où il soutint un véritable siége, échappa à ces forcenés et alla terminer ses jours à Paris dans la retraite. Il a publié, sous le voile de l'anonyme : *Situation de la France avec les souverains de l'Europe* (Paris, 1818, in-8o); *De la monarchie en France* (1822, in-8o); *Revue politique de l'Europe* (1825, in-8o).

A cette famille appartenait le comte de Charnage, personnage excentrique et peu sociable, qui a consacré beaucoup d'années à polir un mince volume de *Maximes*, dont quelques-unes sont heureuses et profondes. Le livre a paru sous le titre de la *Recherche du vrai bien* (Paris, 1849). Ce maniaque, fort inoffensif au demeurant, avare et sauvage, possédait une grande fortune, plusieurs maisons d'un bon rapport à Paris, et est allé mourir comme un pauvre diable près de la barrière de Fontainebleau, au milieu des gueux. La peur du choléra l'a emporté dans un âge peu avancé. — Un dernier membre de cette famille, portant comme les précédents le titre de comte de Charnage, a été préfet d'Eure-et-Loir dans les dernières années du second empire.

DUNOIS (*Dunensis pagus*), ancien pays de France (Beauce), dans l'Orléanais, entre le pays Chartrain au N., l'Orléanais propre à l'E., le Vendômois au S. et le Perche à l'O.; chef-lieu Châteaudun. Il est compris aujourd'hui dans les départements du Loiret, d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher.

Ce pays, avec titre de vicomté, appartenait, au XIe siècle, aux comtes de Mortagne. Il passa ensuite dans la maison de Châtillon et de Blois. Gui de Châtillon, fils de Louis, comte de Blois, tué à la bataille de Crécy, vendit la vicomté à Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI. En 1439, il devint l'apanage, avec titre de comté, du fameux bâtard d'Orléans, connu sous le nom de Dunois. En 1525, il fut érigé en duché-pairie, en faveur de Louis d'Orléans, duc de Longueville, arrière-petit-fils du Bâtard. La postérité mâle de celui-ci s'étant éteinte avec son fils, la pairie s'est trouvée éteinte également.

DUNOIS (le), ancien pays de France (Marche), compris aujourd'hui dans le département de la Creuse.

DUNOIS (Jean), dit le **Bâtard d'Orléans**, comte de Dunois, de Longueville, etc., fils naturel de Louis d'Orléans et de Mariette d'Enghien, connue sous le nom de dame de Cani, né à Paris le 23 novembre 1402. Il fut élevé dans la maison de son père, parmi ses enfants légitimes, et par les soins de la duchesse Valentine de Milan, qui l'aimait beaucoup et témoignait même souvent le regret de n'être point sa mère. « On me l'a volé, » disait-elle. Après avoir longtemps poursuivi ses projets de vengeance contre les meurtriers de son mari, étant elle-même sur le point de mourir, elle avait une si haute idée du Bâtard, qu'elle s'écria dans sa douleur « que nul de ses autres enfants n'étoit si bien taillé que lui pour venger la mort de son père. » (Monstrelet.) Un plus noble rôle était réservé au jeune héros.

A cette époque, les Anglais étaient maîtres de presque toute la France. Dunois fit contre eux ses premières armes, défendit le Mont-Saint-Michel (1425), écrasa, avec une poignée d'hommes, les troupes ennemies sous les murs de Montargis, et les contraignit d'en lever le siége (1427). Cet exploit lui fit honneur. Les Anglais, sous les ordres du comte de Warwick, assiégeaient, au nombre de 1,500 à 1,600 hommes, cette petite ville, qui, à bout de ressources, allait se rendre. Dunois, qui ne portait encore que le nom de Bâtard d'Orléans, fut mis à la tête d'une faible armée de secours; il tomba avec une telle rapidité sur les Anglais, divisés en trois corps, à cause de la situation des lieux, qu'il enleva un de leurs camps sans que les deux autres eussent le temps de se reconnaître, et que le lendemain Warwick délogeait en toute hâte. C'était la première fois que Dunois était chargé d'un commandement, et l'on tira bon présage de ce succès.

En 1429, il fut un des premiers à se jeter dans Orléans, dont il organisa la défense avant que Jeanne Darc entrât dans la ville. Orléans était l'apanage de son frère, le duc Charles, prisonnier des Anglais, et les bourgeois de la ville l'y appelèrent avec tous ceux qui, quelque temps auparavant, avaient sauvé Montargis, entre autres Lahire et Xaintrailles. Il prit part à la malheureuse journée des Harengs (combat de Rouvrai-Saint-Denis, 12 février 1429), où l'inaction du comte de Clermont changea en déroute un succès assuré. Revenu à Orléans assez grièvement blessé, après avoir manqué le convoi qu'il voulait surprendre, il vit les remparts de la ville désertés successivement par le comte de Clermont et par la plupart des gentilshommes, 2,000 gens d'armes et jusqu'à l'évêque, qui ne se trouvait plus guère en sûreté. Il resta ferme à son poste au milieu du découragement général. L'arrivée de Jeanne Darc changea la face des choses; il faut dire aussi que Dunois la seconda de tout son pouvoir et sut faire ployer devant les inspirations de Jeanne son expérience militaire et son indépendance féodale. Il fut constamment à ses côtés dans tous les combats qui précédèrent la levée de ce siége mémorable (8 mai 1429), et subit en toute occasion l'ascendant de l'héroïne d'une manière bien significative. Un jour que Dunois lui annonçait la venue de Falstoff pour ravitailler les Anglais : « Bastard, Bastard, s'écria-t-elle toute réjouie, en nom Dieu je te commande que tantôt que tu sauras la venue dudit Falstoff tu me le fasses savoir, car, s'il passe sans que je le sache, *je te promets que je te ferai ôter la tête.* » (Déposition de J. d'Aulon, au procès.) Cette parole, quoique dite « par forme de gausserie, » atteste comment l'héroïne traitait les gens du plus haut état. Dunois, brave cœur et bon esprit, remarque à ce sujet Henri Martin, n'en fut pas moins du petit nombre des chefs qui se subordonnèrent à elle sans restriction.

Après la levée du siége d'Orléans, il contribua à déloger les Anglais de Jargeau et prit à Patay sa revanche sur le vainqueur de Rouvrai-Saint-Denis, Falstoff; il accompagna Charles VII et la Pucelle dans leur voyage à Reims. L'héroïne tombée aux mains des Anglais et brûlée à Rouen, Dunois continua par ses faits d'armes de reconquérir la France pour le compte de son souverain. En 1432, il s'empara de Chartres à l'aide d'un stratagème que l'on dirait renouvelé du cheval de Troie. « Il était en correspondance avec quelques marchands et un dominicain de Chartres; les moines mendiants, bien plus sympathiques que le haut clergé aux sentiments populaires, étaient presque partout activement mêlés aux complots patriotiques. Le dominicain, prédicateur en vogue, avait annoncé que le matin du 12 avril, veille de Pâques fleuries, il prêcherait dans une église située à l'une des extrémités de la ville. La bourgeoisie s'y porta en foule. Pendant ce temps, des charrettes couvertes, conduites par deux marchands et chargées, à ce qu'ils disaient, de vin, de poisson et de sel, se présentèrent à l'autre bout de Chartres, à la porte qui conduit à Blois. On leur ouvrit sans défiance. Aussitôt les charretiers tirèrent des armes de dessous leurs blouses, des soldats s'élancèrent hors des chariots, les portiers furent massacrés, et la cavalerie française, embusquée à peu de distance, fut au centre de la ville avant que l'alarme eût été donnée. » (H. Martin.)

Quelque temps après, il s'empara de Meulan (1435), contribua à la reddition de Paris (1436), et prit part à presque toutes les actions qui amenèrent l'expulsion des Anglais. Un moment de trêve, après tant de guerres et de désastres, était ardemment souhaité des deux partis; Dunois signa, comme plénipotentiaire de Charles VII, la paix conclue près de Calais, qui permit au duc Charles d'Orléans de revenir en France. Le duc lui donna à cette occasion le comté de Dunois, dont il prit le titre (1439); mais il affectionna toujours celui de Bâtard d'Orléans, sous lequel il avait commencé sa renommée et qui rappelait son illustre origine. La paix conclue n'était, à vrai dire, qu'une paix fardée; il était impossible de la conserver, si ce n'est au prix de l'abandon de provinces entières et de tributs onéreux. Dunois fut le premier à conseiller la reprise des hostilités. Cette seconde campagne fut définitive.

Charles VII ne se souciait que de ses plaisirs, et le trésor était vide. Ce furent Dunois, avec son épée, et Jacques Cœur, avec son argent, qui véritablement reconquirent la France. Un moment compromis dans la ligue des seigneurs contre Charles VII et la révolte du Dauphin (depuis Louis XI), Dunois rentra vite dans le devoir et fit oublier son égarement par une suite de victoires. Les siéges de Harfleur, de Gallardon et de Dieppe firent rentrer toute la Normandie sous la puissance royale; Charles VII lui en donna le gouvernement avec le titre de lieutenant du roi. Après la trêve de 1444, il fut tout aussi heureux dans la guerre de Guyenne, où il chassa les ennemis de Blaye, de Dax, de Fronsac, et entra vainqueur dans Bordeaux; en deux campagnes, il avait repris les deux plus belles provinces perdues par la France depuis de si longues années (1450). Ce fut à la suite de cette heureuse guerre qu'il reçut le comté de Longueville, puis le titre de prince légitime; il figura, comme chambellan du monarque, au procès du comte d'Alençon, dans l'assemblée convoquée à Vendôme pour juger ce seigneur, accusé d'intelligence avec l'Angleterre. Envoyé comme ambassadeur auprès du duc de Savoie, il trouva à son retour Charles VII expirant et le pouvoir passé de fait au dauphin, qu'il avait vainement essayé de réconcilier avec son père. Louis XI, à qui étaient odieux tous les conseillers de Charles VII, manifesta sa haine contre Dunois, comme contre tous les autres, en le dépouillant de tous ses titres et dignités. Dunois se jeta dans la ligue du bien public; mais, comme il ne demandait que la réparation de l'injustice criante du monarque, il se prêta aisément à la réconciliation signée à Conflans, aux termes de laquelle ses biens et ses titres lui étaient rendus; il rentra même complétement en faveur. Un des derniers actes de sa vie publique fut de siéger aux côtés du roi, à l'ouverture des états généraux de Tours (1468); il mourut cette même année, le 28 novembre, dans son château de Saint-Germain en Laye.

Dunois a laissé une renommée populaire; mais, à tort ou à raison, il est aussi célèbre pour sa galanterie que pour son courage. Les *Mémoires secrets de la cour de Charles VII* le donnent comme l'amant heureux de la reine Marie d'Anjou... et de bien d'autres. Il fut marié deux fois : la première à la fille du fameux président Louvet, et la seconde à Marie d'Harcourt, fille du comte de Montgommery.

C'est de lui que descend, en ligne directe, la célèbre famille de Longueville. Ce vaillant capitaine, qui combattit pendant quarante-deux ans pour la délivrance de la patrie, avait reçu une éducation supérieure à celle des preux de son temps, et partageait les goûts littéraires de son frère Charles d'Orléans. « Il estoit, dit Jean Chartier, un des beaux parleurs qui fust de la langue de France. » Vers la fin de sa vie, il avait été placé par le roi à la tête d'un conseil chargé de préparer les réformes utiles au royaume.

Il fut inhumé, selon son vœu, dans une chapelle de Notre-Dame de Cléri, près d'Orléans, où l'on peut voir encore aujourd hui son tombeau à côté de celui de Louis XI.

DUNOYER (Anne-Marguerite Petit, dame), femme de lettres française, née à Nîmes vers 1663, morte en 1720. Elevée dans la religion protestante par sa famille, elle dut quitter la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. Après avoir habité la Suisse et l'Angleterre, Mlle Petit revint dans sa patrie, fut détenue pendant plusieurs années dans divers couvents, et finit par abjurer le protestantisme pour épouser un gentilhomme nommé Dunoyer, capitaine du régiment de Toulouse, qu'elle aimait follement et qui était catholique. Nous pourrions, mais ce n'est point le lieu, raconter quelle part prit le P. Cotton à cette apostasie, et comment le saint jésuite sut se servir, *ad majorem Dei gloriam*, de la passion toute profane de la jeune fille.

La nouvelle convertie ne tarda pas à vouloir revenir aux pratiques calvinistes : de là froissement puis désunion dans le ménage. Alors Mme Dunoyer songea à quitter le foyer domestique, devenu pour elle intolérable, et un soir, après une violente querelle, elle s'enfuit, accompagnée de ses deux filles, encore enfants.

Nous la retrouvons en Hollande, pays classique de la liberté de penser. Sans fortune, sans ressources, comme elle avait reçu une bonne éducation, elle prit la plume pour donner du pain à ses enfants, se mit aux gages des libraires, prit part à la rédaction du *Lardon* et de la *Quintessence*, sorte de libelle périodique qui paraissait sous ces deux titres, et écrivit des *Lettres historiques et galantes d'une dame de Paris à une dame de province* (5 vol. in-12). Les dernières éditions, depuis celle de Londres de 1757, comprennent 9 petits vol. in-12, parce qu'on y a ajouté les *Mémoires* de Mme Dunoyer et une suite à ses *Lettres*. « Elles sont, dit un biographe, semées d'anecdotes, dont quelques-unes sont vraies, mais la plupart fausses et hasardées. Elle ramassait les sottises de la province, et on les prenait dans les pays étrangers pour les nouvelles de la cour. Elle écrivait avec plus de facilité que de délicatesse. Son style est diffus et ses plaisanteries ne sont pas toujours de bon goût. L'exemple de Mme Dunoyer fut suivi par une foule de barbouilleurs de papier, qui se métamorphosèrent, à La Haye, en ministres, en plénipotentiaires, et qui, dans des écrits satiriques, insultèrent les souverains en prétendant les régenter. » Le même biographe ajoute : « Mme Dunoyer mourut avec la réputation d'une femme aussi bizarre qu'ingénieuse. Elle avait paru à la cour, où elle se couvrit de ridicule par sa hauteur, et avait vécu longtemps en province, où elle recueillit les risées par de faux airs de cour. Ses *Mémoires*, imprimés séparément en un vol. in-12, ne donnent pas une grande idée de la solidité de son caractère, quoiqu'elle les ait écrits en partie pour faire son apologie. On a imprimé contre elle une satire assez plate, intitulée le *Mariage précipité*, comédie en trois actes et en prose (Utrecht, 1713). »

Ce fut en Hollande que Voltaire connut, en 1713, Mme Dunoyer. Il devint amoureux d'une de ses filles, nommée Pimpette, qu'il voulut épouser. L'ambassadeur de France, Châteauneuf, fit repartir Voltaire pour Paris et cette intrigue n'eut pas d'autre suite. La jeune fille conserva toujours de l'estime et de l'amitié pour Voltaire, mais il n'en fut pas de même de Mme Dunoyer, qui devint l'ennemie mortelle de l'illustre écrivain, et raconta cette aventure dans ses *Lettres historiques et galantes*, où l'on trouve quelques lettres d'Arouet à sa chère Pimpette.

DUNOYER (Barthélemy-Charles-Pierre-Joseph), économiste et administrateur français, membre de l'Institut, né à Carennac (Lot), le 20 mai 1786, d'une ancienne famille noble du Quercy, mort en décembre 1862. Il fut élevé dans la tradition philosophique du XVIIIe siècle et dans l'amour de la liberté. Venu à Paris pour étudier le droit, il y connut Charles Comte; comme ce dernier, il accueillit avec joie, en 1814, la proclamation de la charte et, en haine du régime militaire, se déclara pour les Bourbons. Dès le 12 juin de la même année, il fondait avec son condisciple, de quatre ans plus âgé que lui, le *Censeur*, recueil périodique dans lequel les deux associés se proposaient de faire l'*examen des actes et des ouvrages qui tendraient à détruire la constitution de l'Etat*. Ils commencèrent courageusement contre les adversaires de la liberté cette lutte qui devait durer six ans. Au retour de l'île d'Elbe, une feuille royaliste les accusa d'avoir conspiré la rentrée de Napoléon; sans se préoccuper de l'approche rapide de ce dernier, ils poursuivirent le rédacteur de ce journal comme calomniateur. Ce procès eut cela de curieux, qu'ils le soutinrent malgré les changements survenus dans la politique, après le rétablissement même de l'Empire, lorsque le fait qui leur avait été reproché comme un délit était devenu un titre à l'attention des puissants du jour. Le ministre de la police impériale fit appeler Comte et Dunoyer, et, les complimentant sur leur opposition au dernier ministère, offrit de leur donner le *Moniteur*, en enlevant même à cet organe son caractère officiel, afin d'assurer leur indépendance. Le ministre n'obtint qu'un refus, et le *Censeur* fut continué avec la même hardiesse. Une seconde tentative, dans laquelle on les engageait cette fois à choisir les places qui pouvaient leur convenir, ne réussit pas mieux. La corruption n'étant pas possible, des poursuites furent dirigées contre les rédacteurs du *Censeur*, dont la police saisit le cinquième volume. Le septième fut également saisi et mis au pilon par la police de la seconde Restauration. Suspendu en 1815, le journal reparut en 1817, sous ce titre : le *Censeur européen*, ou *Examen de diverses questions de droit public et de divers ouvrages, considérés spécialement dans leurs rapports avec les progrès de la civilisation* (1817-1819, 12 vol. in-8o). Dirigeant leur opposition contre les réactions et les mesures arbitraires, ils défendaient les restes de l'armée, et réclamaient l'indulgence en faveur des hommes que Napoléon avait entraînés. Marchand avait publié le *Manuscrit de Sainte-Hélène* sans avoir été inquiété; le *Censeur* le publia avec une réfutation; on traduisit les deux associés en police correctionnelle. Ils critiquèrent la partialité qu'avait montrée le procureur du roi de Vitré en faveur d'anciens chefs vendéens, et de nouvelles poursuites furent dirigées contre eux. Cependant les saisies, les visites domiciliaires, les procès, les amendes, les emprisonnements ne les décourageaient point. Loin d'abandonner la lutte, ils songèrent à donner plus d'importance à leur *Censeur* en en faisant un journal quotidien à compter du 15 juin 1819. L'année suivante, le *Censeur* fut réuni au *Courrier français*.

Pendant que Charles Comte, condamné à une forte amende et à deux ans de prison comme coupable d'attaques contre l'autorité du roi et des Chambres, se réfugiait en Suisse et y vivait dans un exil volontaire, Dunoyer, disciple de J.-B. Say, s'appliquait tout entier à l'étude des questions économiques. En 1825, il fit paraître : l'*Industrie et la morale considérées dans leurs rapports avec la société* (in-8o), dont la seconde édition presque entièrement détruite par un incendie (1830, 2 vol. in-8o), portait ce titre : *Nouveau traité d'économie sociale*, ou *Simple exposition des causes sous l'influence desquelles les hommes parviennent à user de leur force avec le plus de liberté, c'est-à-dire avec le plus*